



CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 6/27/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: CUPCAKE CRÈME VANILLE
UFI	: W9YT-W9CG-Y001-WJWE
Code du produit	: BEL115
Type de produit	: Parfums, produits parfumés
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel	: Industriel Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange	: Parfums, produits parfumés

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BelCandle

Rue de la Jonction,53

6880 BERTRIX

BELGIQUE

Tél. : 0032 491 74 59 81

contact@belcandle.be www.belcandle.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Belgique : +32 070 245 245 ; France : +33 (0)145 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3	H412
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16	

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Contient	: Hexyl cinnamic aldehyde; Vertenex; Linalool; COUMARIN; Anisic alcohol; 1,2-Cyclopentanedione, 3-methyl-; Acetyl Propionyl
Mentions de danger (CLP)	: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)	: P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
Phrases supplémentaires	: Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hexyl cinnamic aldehyde	N° CAS: 101-86-0 N° CE: 202-983-3 N° REACH: 01-2119533092-50	1.6 – 3.1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Vertenex	N° CAS: 32210-23-4 N° CE: 250-954-9 N° REACH: 01-2119976286-24	1.5 – 3	Skin Sens. 1B, H317
Linalool	N° CAS: 78-70-6 N° CE: 201-134-4 N° Index: 603-235-00-2 N° REACH: 01-2119474016-42	1.3 – 2.5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
Vanillin	N° CAS: 121-33-5 N° CE: 204-465-2 N° REACH: 01-2119516040-60	1.3 – 2.5	Eye Irrit. 2, H319
COUMARIN	N° CAS: 91-64-5 N° CE: 202-086-7 N° REACH: 01-2119943756-26	1.3 – 2.5	Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 Acute Tox. 3 (par voie cutanée), H311 Acute Tox. 3 (par inhalation), H331 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Anisic aldehyde	N° CAS: 123-11-5 N° CE: 204-602-6 N° REACH: 01-2119977101-43	1.2 – 2.35	Aquatic Chronic 3, H412

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Benzyl alcohol substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (BG, CZ, DE, FI, LT, LV, PL, SI, CH)	N° CAS: 100-51-6 N° CE: 202-859-9 N° Index: 603-057-00-5 N° REACH: 01-2119492630-38	1 – 2	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
1-Butanol, 3-methoxy-3-methyl-	N° CAS: 56539-66-3 N° CE: 260-252-4 N° REACH: 01-2119976333-33	1 – 2	Eye Irrit. 2, H319
(4-Methoxyphenyl)methanol	N° CAS: 105-13-5 N° CE: 203-273-6 N° REACH: 01-2119934494-33	0.4 – 0.75	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
1,2-Cyclopentanedione, 3-methyl-	N° CAS: 765-70-8 N° CE: 212-154-8	0.2 – 0.3	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Sens. 1, H317
Ethyl acetate substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GI, GR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, NO, CH); substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 141-78-6 N° CE: 205-500-4 N° Index: 607-022-00-5 N° REACH: 01-2119475103-46	0.1 – 0.2	Flam. Liq. 1, H224 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
acetyl propionyl substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (DE, SI, CH)	N° CAS: 600-14-6 N° CE: 209-984-8	0.1 – 0.1	Flam. Liq. 2, H225 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Consulter un médecin. sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Température de stockage : 25 °C
Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger de la chaleur.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : Stocker dans un récipient fermé.

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Matériaux d'emballage : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Benzyl alcohol (100-51-6)	
Bulgarie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	5 mg/m ³
République Tchèque - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
PEL (OEL TWA)	40 mg/m ³
Finlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
HTP (OEL TWA) [1]	45 mg/m ³
HTP (OEL TWA) [2]	10 ppm
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA) [1]	22 mg/m ³ (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed)
AGW (OEL TWA) [2]	5 ppm (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed)
Catégorie chimique	Mention "peau"
Lettonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	5 mg/m ³
Lituanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
IPRV (OEL TWA)	5 mg/m ³
OEL catégorie chimique	Mention "peau"
Pologne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NDS (OEL TWA)	240 mg/m ³
Slovénie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	22 mg/m ³
OEL TWA [ppm]	5 ppm
OEL STEL	44 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	10 ppm
OEL catégorie chimique	Potential for cutaneous absorption
Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA) [1]	22 mg/m ³ (aerosol, vapour)
MAK (OEL TWA) [2]	5 ppm (aerosol, vapour)
OEL catégorie chimique	Mention "peau"

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ethyl acetate (141-78-6)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
IOEL TWA	734 mg/m³
IOEL TWA [ppm]	200 ppm
IOEL STEL	1468 mg/m³
IOEL STEL [ppm]	400 ppm
Autriche - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	734 mg/m³
MAK (OEL TWA) [ppm]	200 ppm
MAK (OEL STEL)	1468 mg/m³
MAK (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Bulgarie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Croatie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
GVI (OEL TWA) [1]	734 mg/m³
GVI (OEL TWA) [2]	200 ppm
KGVI (OEL STEL)	1468 mg/m³
KGVI (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
Chypre - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
République Tchèque - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
PEL (OEL TWA)	700 mg/m³
Danemark - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA [1]	540 mg/m³
OEL TWA [2]	150 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Estonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	500 mg/m³

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ethyl acetate (141-78-6)	
OEL TWA [ppm]	150 ppm
OEL STEL	1100 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	300 ppm
Finlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
HTP (OEL TWA) [1]	730 mg/m ³
HTP (OEL TWA) [2]	200 ppm
HTP (OEL STEL)	1470 mg/m ³
HTP (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (OEL TWA)	734 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	200 ppm
VLE (OEL C/STEL)	1468 mg/m ³ (restrictive limit)
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	400 ppm (restrictive limit)
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA) [1]	730 mg/m ³ (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed)
AGW (OEL TWA) [2]	200 ppm (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed)
Gibraltar - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	200 mg/m ³
OEL TWA [ppm]	734 ppm
OEL STEL	400 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	1468 ppm
Grèce - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m ³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Hongrie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
AK (OEL TWA)	734 mg/m ³
CK (OEL STEL)	1468 mg/m ³
OEL catégorie chimique	Sensibilisant
Irlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA [1]	734 mg/m ³
OEL TWA [2]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Italie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m ³
OEL TWA [ppm]	200 ppm

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ethyl acetate (141-78-6)	
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Lettonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	200 mg/m³
OEL TWA [ppm]	54 ppm
Lituanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
IPRV (OEL TWA)	500 mg/m³
IPRV (OEL TWA) [ppm]	150 ppm
NRV (OEL C)	1100 mg/m³
NRV (OEL C) [ppm]	300 ppm
Luxembourg - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Malte - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Pays-Bas - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
TGG-8u (OEL TWA)	734 mg/m³
TGG-8u (OEL TWA) [ppm]	200 ppm
TGG-15min (OEL STEL)	1468 mg/m³
TGG-15min (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
Pologne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NDS (OEL TWA)	734 mg/m³
NDSch (OEL STEL)	1468 mg/m³
Portugal - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m³ (indicative limit value)
OEL TWA [ppm]	200 ppm (indicative limit value)
OEL STEL	1468 mg/m³ (indicative limit value)
OEL STEL [ppm]	400 ppm (indicative limit value)
Roumanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	400 mg/m³
OEL TWA [ppm]	111 ppm
OEL STEL	500 mg/m³
OEL STEL [ppm]	139 ppm

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ethyl acetate (141-78-6)	
Slovaquie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NPHV (OEL TWA) [1]	734 mg/m ³
NPHV (OEL TWA) [2]	200 ppm
NPHV (OEL C)	1100 mg/m ³
Slovénie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	734 mg/m ³
OEL TWA [ppm]	200 ppm
OEL STEL	1468 mg/m ³
OEL STEL [ppm]	400 ppm
Espagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VLA-ED (OEL TWA) [1]	734 mg/m ³
VLA-ED (OEL TWA) [2]	200 ppm
VLA-EC (OEL STEL)	1468 mg/m ³
VLA-EC (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
Suède - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NGV (OEL TWA)	550 mg/m ³
NGV (OEL TWA) [ppm]	150 ppm
KTV (OEL STEL)	1100 mg/m ³
KTV (OEL STEL) [ppm]	300 ppm
Royaume Uni - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
WEL TWA (OEL TWA) [1]	734 mg/m ³
WEL TWA (OEL TWA) [2]	200 ppm
WEL STEL (OEL STEL)	1468 mg/m ³
WEL STEL (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
Norvège - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Grenseverdi (OEL TWA) [1]	734 mg/m ³
Grenseverdi (OEL TWA) [2]	200 ppm
Korttidsverdi (OEL STEL)	1468 mg/m ³ (value from the regulation)
Korttidsverdi (OEL STEL) [ppm]	400 ppm (value from the regulation)
Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA) [1]	730 mg/m ³
MAK (OEL TWA) [2]	200 ppm
KZGW (OEL STEL)	1460 mg/m ³
KZGW (OEL STEL) [ppm]	400 ppm
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA [ppm]	400 ppm
acetyl propionyl (600-14-6)	
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA) [1]	0.083 mg/m ³

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

acetyl propionyl (600-14-6)	
AGW (OEL TWA) [2]	0.02 ppm
Catégorie chimique	Mention "peau", Sensibilisation cutanée
Slovénie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	0.083 mg/m³
OEL TWA [ppm]	0.02 ppm
OEL STEL	0.083 mg/m³
OEL STEL [ppm]	0.02 ppm
OEL catégorie chimique	Potential for cutaneous absorption
Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA) [1]	0.08 mg/m³
MAK (OEL TWA) [2]	0.02 ppm
KZGW (OEL STEL)	0.16 mg/m³
KZGW (OEL STEL) [ppm]	0.04 ppm
OEL catégorie chimique	Sensibilisant, Mention "peau"

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque approprié

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: jaune clair. ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 93.3 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Hexyl cinnamic aldehyde (101-86-0)	
DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 orale	3100 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 5 mg/l/4h
Vertenex (32210-23-4)	
DL50 orale rat	5 g/kg
DL50 orale	3370 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
Linalool (78-70-6)	
DL50 orale	2790 mg/kg de poids corporel
Vanillin (121-33-5)	
DL50 cutanée lapin	> 5010 mg/kg
DL50 voie cutanée	2600 mg/kg de poids corporel
COUMARIN (91-64-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 orale	290 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	293 mg/kg
Anisic aldehyde (123-11-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 orale	3210 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 0.32 mg/l (Exposure time: 7 h)
Benzyl alcohol (100-51-6)	
DL50 orale rat	1230 mg/kg
DL50 orale	1620 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg de poids corporel
1-Butanol, 3-methoxy-3-methyl- (56539-66-3)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

(4-Methoxyphenyl)methanol (105-13-5)	
DL50 orale rat	1200 µl/kg
DL50 cutanée lapin	3000 mg/kg
DL50 voie cutanée	3000 mg/kg de poids corporel
1,2-Cyclopentanedione, 3-methyl- (765-70-8)	
DL50 orale	1067 mg/kg de poids corporel
Ethyl acetate (141-78-6)	
DL50 orale rat	5620 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 18000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	4000 ppm/4h
acetyl propionyl (600-14-6)	
DL50 orale rat	3 g/kg
DL50 orale	3000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

COUMARIN (91-64-5)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Ethyl acetate (141-78-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

acetyl propionyl (600-14-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Vertenex (32210-23-4)	
CL50 - Poisson [1]	8.6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [semi-static])
Linalool (78-70-6)	
CE50 96h - Algues [1]	88.3 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
Vanillin (121-33-5)	
CL50 - Poisson [1]	53 – 61.3 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 - Poisson [2]	88 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
NOEC (aigu)	10000 mg/kg (Exposure time: 42 Days - Species: Eisenia foetida [soil dry weight])
Benzyl alcohol (100-51-6)	
CL50 - Poisson [1]	460 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CL50 - Poisson [2]	10 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CE50 - Crustacés [1]	23 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
1-Butanol, 3-methoxy-3-methyl- (56539-66-3)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oryzias latipes [semi-static])
Ethyl acetate (141-78-6)	
CL50 - Poisson [1]	220 – 250 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 - Poisson [2]	484 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	560 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])

12.2. Persistance et dégradabilité

CUPCAKE CRÈME VANILLE	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CUPCAKE CRÈME VANILLE	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Vertenex (32210-23-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4.8 (at 25 °C)
Vanillin (121-33-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1.23 (at 22 °C)
Anisic aldehyde (123-11-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1.56 (at 25 °C (at pH >7.9-<8.25))
Benzyl alcohol (100-51-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1.05

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

1-Butanol, 3-methoxy-3-methyl- (56539-66-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.18 (at 24.8 °C (at pH 6.4)
--	------------------------------

(4-Methoxyphenyl)methanol (105-13-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0.08 (at 27 °C (at pH 4.57)
--	------------------------------

Ethyl acetate (141-78-6)

BCF - Poisson [1]	(30 dimensionless)
-------------------	--------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.73 (at 20 °C (at pH 7)
--	--------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.
Code HP : HP3 - "Inflammable":
– déchet liquide inflammable: déchet liquide ayant un point d'éclair inférieur à 60 °C ou déchet de gazoles, carburants diesel et huiles de chauffage légères dont le point d'éclair est > 55 °C et ≤ 75 °C;
– déchet solide ou liquide pyrophorique inflammable: déchet solide ou liquide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'il entre en contact avec l'air.
– déchet solide inflammable: déchet solide qui est facilement inflammable, ou qui peut provoquer ou aggraver un incendie en s'enflammant par frottement.
– déchet gazeux inflammable: déchet gazeux inflammable dans l'air à 20 °C et à une pression normale de 101,3 kPa;
– déchet hydroréactif: déchet qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables en quantités dangereuses;
– autres déchets inflammables: aérosols inflammables, déchets auto-échauffants inflammables, peroxydes organiques inflammables et déchets autoréactifs inflammables.
HP14 - "Écotoxique": déchet qui présente ou peut présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(a)	Ethyl acetate ; acetyl propionyl	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(b)	CUPCAKE CRÈME VANILLE BEL115; Hexyl cinnamic aldehyde ; Vertenex ; Linalool ; Benzyl alcohol ; 1-Butanol, 3-methoxy-3-methyl- ; (4-Methoxyphenyl)methanol ; Ethyl acetate ; acetyl propionyl	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10
3(c)	CUPCAKE CRÈME VANILLE BEL115; Hexyl cinnamic aldehyde ; Anisic aldehyde	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1
40.	Ethyl acetate ; acetyl propionyl	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Classe de stockage (LGK, TRGS 510)

Tableau de stockage commun

: LGK 12 - Liquides ininflammables.

LGK 1	LGK 2A	LGK 2B	LGK 3	LGK 4.1A
LGK 4.1B	LGK 4.2	LGK 4.3	LGK 5.1A	LGK 5.1B
LGK 5.1C	LGK 5.2	LGK 6.1A	LGK 6.1B	LGK 6.1C
LGK 6.1D	LGK 6.2	LGK 7	LGK 8A	LGK 8B
LGK 10	LGK 11	LGK 12	LGK 13	LGK 10-13

Stockage commun non autorisé pour

Stockage commun avec restrictions autorisé pour

Stockage commun autorisé pour

: LGK 1, LGK 6.2, LGK 7.

: LGK 4.1A, LGK 4.3, LGK 5.1C.

: LGK 2A, LGK 2B, LGK 3, LGK 4.1B, LGK 4.2, LGK 5.1A, LGK 5.1B, LGK 5.2, LGK 6.1A, LGK 6.1B, LGK 6.1C, LGK 6.1D, LGK 8A, LGK 8B, LGK 10, LGK 11, LGK 12, LGK 13, LGK 10-13.

Arrêté concernant les incidents majeurs (12.

BlmSchV)

: Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV)

Pays-Bas

Catégorie ABM

: A(3) - dangereux pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

: Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen

: Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding

: Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen –

: Aucun des composants n'est listé

Vruchtbaarheid

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

Danemark

Remarques concernant la classification

: Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

Réglementations nationales danoises

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

Suisse

Classe de stockage (LK)

: LK 10/12 - Liquides

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

: Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 3
Acute Tox. 3 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

CUPCAKE CRÈME VANILLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 1	Liquides inflammables, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques

La classification respecte : ATP 12

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.